

Rencontre citoyenne

17 juin à 20h

Mot de la **Mairesse**

« La rencontre de ce soir ne marque pas la fin de la réflexion, mais plutôt une étape importante vers une décision éclairée. Notre objectif demeure le même depuis le début de la démarche : doter Saint-Jean-Baptiste d'infrastructures de loisirs adaptées aux besoins d'aujourd'hui et de demain, tout en tenant compte de la capacité de payer des citoyens et des possibilités de financement. »

Résultats du sondage



Q1 — Si la municipalité OBTIENT la subvention		
Plan A	101	23,0%
Plan B	203	46,2%
Plan C	135	30,8%
Total	439	100,0%

Q2 — Si la municipalité N'OBTIENT PAS la subvention		
Plan A	305	69,6 %
Plan B	85	19,4 %
Plan C	48	11,0 %
Total	438	100,0%

Prochaines étapes

« Le choix du scénario qui sera déposé en subvention ne constitue pas une autorisation de construire. Il s'agit d'une étape nécessaire pour connaître le niveau d'aide financière auquel la Municipalité pourrait avoir accès. Une décision finale sur la réalisation du projet et son financement sera prise ultérieurement par le conseil municipal, à la lumière des résultats de la subvention et des informations financières alors disponibles. »

17 juin



Fin de la consultation
Analyse des sondages

22 juin



Choix du scénario
Dépôt de la demande de subvention

2027



Analyse gouvernementale
Retour auprès des citoyens

2028



Décision du conseil
Conception finale et réalisation

Méthodes de financement



	9 juin 2026	2028	
Coût total estimé du projet	14,0 M\$	14,0 M\$	Plan B
PAFIRSPA	9,7 M\$	9,7 M\$	66 %
Subventions possibles	-	1,0 M\$	Montant estimé
Dons et commandites	-	1,0 M\$	Montant estimé
Redevances de développement	-	-	À déterminer avec le conseil
Règlement d'emprunt requis	4,7 M\$	2,7 M\$	
Impact fiscal annuel	191,48 \$	112,44 \$	



Municipalité de
Saint-Jean-Baptiste

Merci